REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

WILAYA DE CONSTANTINE
ÉTABLISSEMENT D'AMENAGEMENT
DES VILLES D'AIN NAHAS ET D'ALI MENDJELI
DIRECTION GENERALE
NIF / 0015 2500709 89 17

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2026

En application des articles **N° 36,38 et 39**de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles **37**,**39,40,42 et 44** du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.
La Direction Générale de l'établissement d'Aménagement des villes de Ain Nahas et de Ali Mendjeli de la wilaya de Constantine lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales concernant : **TRAVAUX DE REALISATION DES VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES ET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU POS 12 AU NIVEAU DE L'EXTENSION OUEST DE LA VILLE ALI MENDJELI.**

Intitulé
Projet : TRAVAUX DE REALISATION DES VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES ET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU POS 12 AU NIVEAU DE L'EXTENSION OUEST DE LA VILLE ALI MENDJELI.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de La **Direction Générale des villes d'AinNahas et Ali Mendjeli de la wilaya de Constantine Cité Administrative 3éme étage Ali Mendjeli Bureau des marchés.** Contre paiement de **Sept mille** dinars algériens. (7000DA) non remboursable (frais de reproduction).

CONDITIONS D'ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

A) Capacités professionnelles : Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées ayant la qualification et classification professionnelle **Catégorie Six (06) ou plus –** Activité principal : **Travaux Publics** et Secondaire : **Hydraulique**. Ou Activité principal : **Hydraulique** et Secondaire **Travaux Publics en cours de validité lors de la séance d'ouverture des plis.**

B) Capacités financières :

Le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaires **moyen** des trois dernières années **(2023,2024 et 2025)** égal ou supérieur à **200 000 000,00 DA** (justifié par des bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années visées par les services des impôts et certifié par un commissaire aux comptes ou un comptable agréer)

C) Capacités techniques :

1/-Moyens humains :

-Un (01) Ingénieur d'état ou Master en **travaux publics** ou plus ayant au moins **05 ans** d'expérience révolus.
-Un (01) TS en Hydraulique ou licence en hydraulique ou plus ayant au moins 03 ans d'expérience révolus

Les moyens humains doivent être justifiés par les diplômes et les attestations d'affiliation de CNAS valide lors de l'ouverture des plis ou CASNOS.

Dans le cas où l'expérience professionnelle figuré sur l'attestation d'affiliation CNAS/CASNOS est moins de 05 ans, nous pouvons justifier les 05 ans d'expérience avec la fiche carrière de CNAS + les certificats de travails.

-En cas de groupement (Le chef de file) ne peut pas être pris en compte dans ce critère, néanmoins des autres membres peuvent être comptabilisé dans les moyens humains.

2/-Moyens matériels : le soumissionnaire doit avoir minimum le matériel suivant :

- **Deux (02) pelles avec godet.**
- **Deux (02) camion à benne charge utile (20 tonne ou plus).**
- **Un (01) Rétro-chargeur.**

Justifiés par Cartes grises (en propriété) et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant, pour le matériel non roulant justifié par un PV d'huissier de justice daté au moins d'une année à la date d'ouverture des plis.

3/-Références professionnelles : le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit satisfaire la condition suivante.

1**- Ayant déjà réalisé pendant les Six (06) dernières années (2020-2025) un projet des travaux de voirie dont le montant est égal ou supérieur à 300 000 000,00 DA.**

Justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les responsables des maitres d'ouvrages publics portant obligatoirement le montant.

ANEP 2625010356 DzWatch 04/11/2026

Nb : si la période de réalisation du projet ne figure pas sur l'attestation de bonne exécution, elle peut être justifiée par le PV de réception définitif.

-Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
-Les moyens humains et matériels ayant servi aux conditions d'éligibilités ne sont pas pris en considérations lors de l'évaluation de l'offre technique
-Un engagement de 3x8 (selon modèle ci-joint) signé, daté avec apposition de cachet(le non présentation de cet engagement est éliminatoire)

DANS LE CAS D'UN GROUPEMENT :

Au titre du présent cahier des charges, le soumissionnaire peut s'engager individuellement ou dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises.

Les soumissionnaires présentant des offres seuls dans le présent cahier des charges ne peuvent pas présenter des offres dans le cadre d'un groupement et vice versa.

Lorsque le soumissionnaire s'engage au titre du présent cahier des charges, dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, ce groupement devra être solidaire, tel que défini à l'article 81 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Lorsque Le soumissionnaire s'engage sous forme d'un groupement solidaire chacun des membres du groupement s'engage pour l'exécution de la totalité du marché.

Le chef de fil du groupement, est désigné dans la lettre de soumission et la déclaration à souscrire comme mandataire représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement.

Les paiements dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises solidaires sont effectués dans un compte commun ouvert au nom du groupement. Les cautions sont établies au nom du mandataire. Dans le cadre de groupements mixtes, constitués d'entreprises de droit algérien et d'entreprises étrangères, les cautions peuvent, à titre exceptionnel, être libellées au nom de chaque membre, sans remettre en cause la nature du groupement.

Le chef de fil est mandaté pour le retrait du cahier des charges.

Sous conditions et respect du sens des dispositions des articles 57 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires au candidat agissant en groupement momentané doivent être sous la « forme d'un groupement solidaire ».

A) Le chef de fil doit être titulaire d'une qualification et classification professionnel catégorie **Six (06)** Activité principal : **Travaux Publics** et Secondaire : **Hydraulique**. Ou Activité principal : **Hydraulique** et Secondaire **Travaux Publics en cours de validité lors de la séance d'ouverture des plis** et les membres de groupement doivent être titulaire d'une qualification et classification professionnel **catégorie Quatre (04) ou plus activité principale travaux publics ou Hydraulique** en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

- Le groupement des entreprises doit satisfaire les mêmes conditions d'éligibilité pour le cas du soumissionnaire seul motionnés ci-dessus (Capacités Professionnelles, Capacité technique, Capacité financière).
- Dans le cadre du groupement, le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement, dans le cahier des charges.

Les offres doivent être présentées comme suit :

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et l'article 67, 68 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les offres doivent comporter :

A. « dossier de candidature » et contiendra :

1-Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
2-Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
3- Une copie du statut pour les personnes morales (éventuellement)
4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ou le groupement momentané des d'entreprises
5-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans **l'article 03** du présent cahier des charges à savoir :

a) - Capacités professionnelles :

Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle ou protocole d'accord des d'entreprises en cours de validité.

- Une copie du registre de commerce électronique visé par CNRC

b)-Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :

- Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
- Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (**2023-2024et 2025**) (visé par les services des impôts et certifié par un commissaire aux comptes).

ANEP 2625010356 DzWatch 04/11/2026

- Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux année 2025 délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :

- Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CACOBATH, CASNOS et extrait de rôle apuré)
- Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
- Liste des moyens humains (Diplômes, Attestation d'Affiliations CNAS, les certificats de travail, qualité et fiche carrière).
- La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulants pour le matériel non roulant justifié par un PV d'huissier de justice daté au moins d'une année à la date d'ouverture des plis).
- Les références professionnelles de l'entreprise appuyées par des attestations de bonne exécution signées par les maîtres de l'ouvrage public.
- L'engagement (3x8)
- Planning de réalisation.

B. <u>« offre technique » et contiendra :</u>

1)-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2)-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif selon modèle joint au présent cahier des charges modificatif signé, paraphé, daté avec apposition de cachet sous peine de rejet de l'offre et tout autre document exigé à savoir :

- Les moyens humains à mobiliser pour le projet
- Le matériel à mobiliser pour le projet
- Méthodologie d'exécution des Travaux

3)-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

4)-Le procès-verbal de visite du site

C. <u>«offre financière» et contiendra :</u>

1-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2-Le bordereau des prix unitaires (BPU)

3-Le détail quantitatif estimatif (DQE)

4-Tableau récapitulatif

Insérées dans trois (03) enveloppes**,** lesquelles sont mises dans une autre enveloppe anonyme et fermée qui comportera la mention suivante :

Monsieur le Directeur Général de l'établissement des villes de Ain Nahas et Ali Mendjeli:
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/**2026**

TRAVAUX DE REALISATION DES VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES ET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DU POS 12 AU NIVEAU DE L'EXTENSION OUEST DE LA VILLE ALI MENDJELI.
NB : Les soumissionnaires sont tenus de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier Des Charges (instructions aux soumissionnaires).

Le délai de préparation des offres est fixé à **Quinze (15) jours,** à compter de la première parution de L'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou la presse électronique ou les quotidiens nationaux.

Les offres doivent être déposés (non envoyer par voie postale) le dernier jour de la préparation des Offres, **à la Direction Générale de l'établissement des villes de Ain Nahas et Ali Mendjeli de la Wilaya de Constantine sise à la cité Administrative 3éme étage Ali Mendjeli bureau des marchés**, au plus tard à 13 H00 mn (Heure limite)., Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (dossier de candidature l'offre Technique et l'offre financière) qui se tiendra le même jour de dépôt des offres à 13h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est Prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmentée de **quatre-vingt-dix(90)** jours.